

# Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de Poucharramet (31)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Janv. 2018

## SOMMAIRE

VALOREM, expert multi-énergies .....	p 1
Le projet photovoltaïque .....	p 1
Un site propice .....	p 2
Associer une activité pastorale .....	p 3
Technologie : des trackers .....	p 3
Les prochaines étapes .....	p 4

*En relation étroite avec les élus et le propriétaire agricole, la société VALOREM développe un projet de parc photovoltaïque, sur une friche naturelle au sud de la commune de Poucharramet.*

*Cette lettre d'information présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet associant production électrique et activité agricole.*

## VALOREM, un expert multi-énergies

Créée en 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables (vent, soleil, eau...). Nous intervenons du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

Pionnier de l'éolien, VALOREM a élargi son bouquet énergétique à de nouvelles ressources durables, notamment l'énergie solaire et l'hydraulique.

La société compte 180 salariés (ingénieurs, géographes, juristes, techniciens...) répartis dans 4 agences (Amiens, Bègles, Carcassonne et Nantes) ainsi qu'à l'international.



## Le projet photovoltaïque de Poucharramet

### Un projet développé en 5 phases...

Suite aux premiers échanges entre VALOREM, le maire de Poucharramet et le propriétaire en fin d'année 2015, VALOREM a présenté le projet au conseil municipal en juillet 2016. En octobre suivant, celui-ci a délibéré favorablement à la réalisation de l'étude de faisabilité du projet qui s'est terminée en fin d'année dernière.

Le projet débute sa phase d'instruction administrative.

Pré-faisabilité	Faisabilité	Autorisations	Construction	Exploitation
<b>2015</b> Etude sur le potentiel solaire et le raccordement électrique Recherche de contraintes liées à l'environnement et la réglementation Rencontre des élus et du propriétaire	<b>2016 - 2017</b> Etudes techniques et environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux... Définition de l'implantation avec les services de l'Etat et les élus	<b>2018-2019</b> Demande du permis de construire, délivré par la Préfecture Candidature aux appels d'offre photovoltaïque de la CRE pour obtenir un contrat d'achat de l'électricité	<b>12 à 24 mois</b> Financement Fourniture du matériel Travaux de terrassement, voirie, réseaux Transport et montage des installations	<b>Pendant au moins 20 ans</b> Suivi de production, entretien et maintenance Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site

### ... en accord avec les politiques locales de développement des énergies renouvelables

Lancée en février 2017, la démarche «Région à Energie positive» de la région Occitanie vise à couvrir 100 % des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.



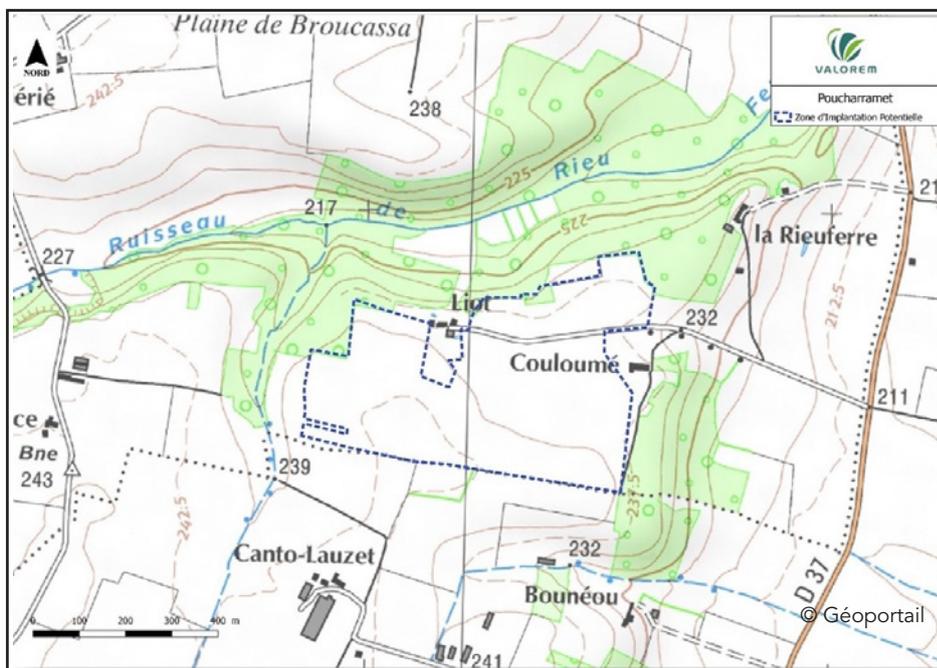
Le Pays du Sud Toulousain, reconnu territoire à énergie positive pour la croissance verte, a pour objectif de couvrir, à partir des énergies renouvelables 100% de ses besoins en électricité à partir de 2020 et 100% des besoins en énergie (électrique et thermique) avant 2050.

# Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de Poucharramet (31)

## Un site propice à la production d'électricité

D'une superficie de 26 hectares, le projet est situé au lieu-dit Liot, sur une friche au sud de Poucharramet.

Classé A au Plan Local d'Urbanisme de la commune, le terrain appartient à un agriculteur qui ne l'exploite plus depuis 30 ans du fait de sa faible valeur agronomique. Au fil des années, les terrains se sont transformés en friches, plus ou moins boisées, impropres à l'usage agricole à moyen/long terme.

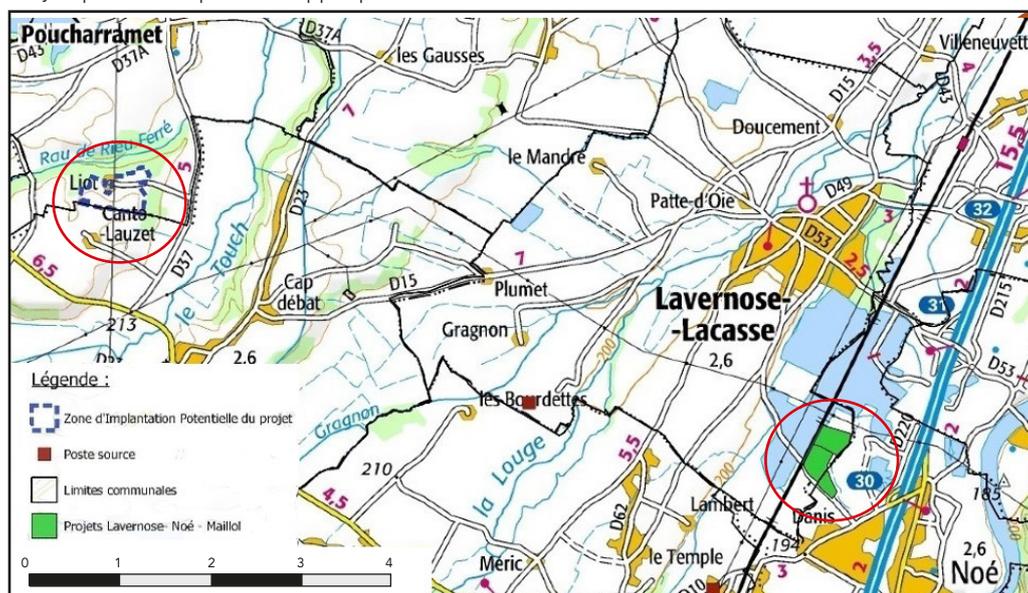


Zone d'implantation potentielle du projet photovoltaïque de Poucharramet : vue aérienne et carte IGN

### Ce site dispose d'atouts pour accueillir un projet photovoltaïque :

- la volonté politique de la collectivité et du propriétaire du terrain,
- une friche à faible valeur agronomique, sans contrainte environnementale ou paysagère rédhibitoire,
- zone du PLU en cours de modification pour la rendre propice au photovoltaïque au sol,
- un fort ensoleillement avec un gisement solaire évalué à 1350 KWh/m<sup>2</sup>/an,
- un raccordement au réseau électrique possible à 4 km,
- un site globalement peu visible du fait de la végétation.

Projets photovoltaïques développés par VALOREM sur la zone



VALOREM a développé 3 projets aux alentours :

- Parc de Lavernose : en service depuis fin 2015. Puissance : 4,58 MWc
- Projet de Noé : lauréat en juillet 2017 de l'appel d'offres CRE, le projet prépare son financement (Mise en service d'ici juillet 2019). Puissance : 1,9 MWc
- Projet de Maillol, à Lavernose-Lacasse : demande de permis de construire en instruction (déposée en sept. 2017). Puissance : 4,99 MWc

# Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de Poucharramet (31)

## Associer activité pastorale et production électrique

En accord avec le PADD de la commune (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui demande de préserver l'usage agricole sur la zone, le projet photovoltaïque propose d'y installer une activité pastorale. L'étude agro-économique menée par le bureau d'études SOLAGRO a démontré la pertinence du projet : l'activité du parc photovoltaïque participe à la viabilité du projet agricole.

**Introduire une activité pastorale sur ce parc** consiste à :

- installer un berger sur le site,
- établir un contrat d'entretien : le berger est rémunéré pour entretenir le terrain,
- faciliter son installation en mettant à disposition des aménagements adaptés (clôture, tunnel, points d'eau...).

Ces éléments ont été pris en compte dans le choix du type de panneaux photovoltaïques et de leur emplacement.

### Les atouts d'une activité pastorale

Un site aujourd'hui inexploité du fait de sa taille et de sa faible valeur agronomique retrouve un usage agricole. Outre les taxes perçues par la commune de Poucharramet, l'installation d'une bergerie représente aussi un facteur de dynamisme pour le village. Par ailleurs, le propriétaire des terrains perçoit un complément d'activité.



## Technologie : des trackers pour permettre l'activité agricole

VALOREM prévoit d'installer des panneaux photovoltaïques montés sur des « trackers », des supports de panneaux qui suivent la course du soleil tout au long de la journée.

Outre une production optimisée par rapport à une surface identique de panneaux fixes, l'intégration environnementale est meilleure. La luminosité est suffisante pour le développement de la végétation

au sol et les eaux de pluie et de ruissellement se dispersent aisément. Les animaux peuvent ainsi pâturer au sein du parc, les panneaux étant suffisamment hauts pour qu'ils puissent circuler en-dessous.

Choisir des structures mobiles autorise la coexistence entre agriculture et production d'énergie verte.

Les trackers sont développés et fabriqués par la société EXOSUN, basée en Gironde.

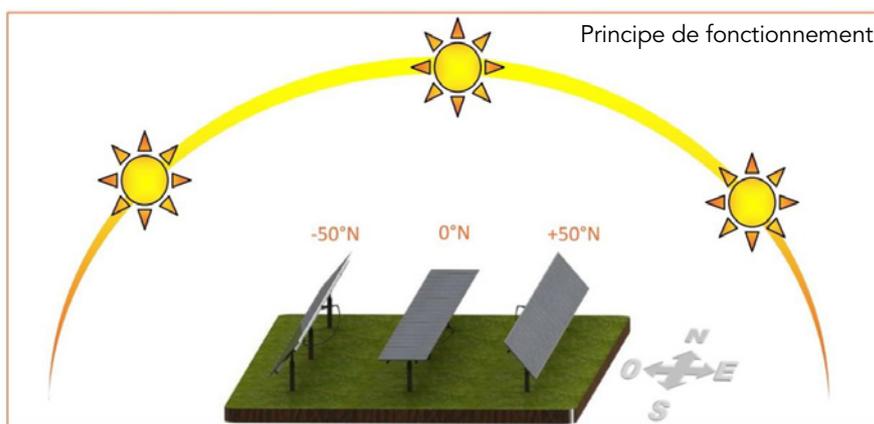
[www.exosun.fr](http://www.exosun.fr)

**Kilowatt crête (kWc) :**

Unité qui désigne la puissance électrique du panneau solaire

**Kilowattheure (kWh) :**

Quantité d'énergie électrique produite (1 kWh correspond à l'énergie fournie par 1 kW durant 1 heure)



## Chiffres clés du projet

Puissance : **14 MWc**

Surface clôturée : **26 hectares**

Production estimée : **23 000 MWh/an**, soit la consommation électrique de près de **8 200 foyers \***

\* hors chauffage et eau chaude - Source ADEME, CRE, Enertech, INSEE, CEREN, MEEDD

# Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de Poucharramet (31)

## Les prochaines étapes

La demande d'autorisation administrative du projet de Poucharramet a été déposée en ce début d'année 2018. Au cours de l'instruction, la Préfecture organisera une **enquête publique** afin de recueillir l'avis des habitants. Une fois son permis de construire obtenu, le projet devra candidater aux **appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)** pour obtenir un contrat d'achat de l'énergie produite.

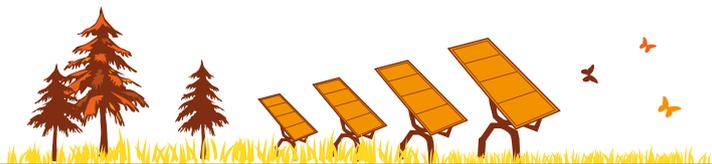
### Planning prévisionnel



### Un projet ouvert à l'investissement citoyen

Dans ses appels d'offres, la CRE valorise les projets proposant d'ouvrir leur capital à la participation citoyenne (via des Sociétés d'Economie Mixte réunissant des citoyens et/ou des collectivités locales ou encore des plateformes de prêt ou d'épargne citoyenne). Une fois lauréat de l'appel d'offres de la CRE, le projet de Poucharramet fera donc l'objet d'une offre participative.

VALOREM se réjouit de voir l'Etat encourager ce dispositif légitime et démocratique de plus en plus présent dans les consultations officielles. Pionnier dans ce domaine, VALOREM développe en effet, depuis 2011, différentes propositions d'investissement participatif. Nous avons notamment réalisé **12 campagnes de crowdlending** (Financement participatif par prêts) représentant **3,2 millions d'euros prêtés par 1400 citoyens**. Tout en réalisant des placements intelligents, ceux-ci ont ainsi pu témoigner de leur engouement pour la transition énergétique et/ou s'impliquer dans des projets d'énergies renouvelables développés près de chez eux.



Pour plus d'informations sur le projet :

[www.parc-photovoltaïque-de-poucharramet.fr](http://www.parc-photovoltaïque-de-poucharramet.fr)

Logo VALOREM : opérateur en énergies vertes

**Votre contact VALOREM**  
Chargée de Projet

Marie-Gabrielle MOLLANDIN  
Tél. : 04 68 10 39 45  
30, rue Georges Brassens  
11 000 Carcassonne  
[marie-gabrielle.mollandin@valorem-energie.com](mailto:marie-gabrielle.mollandin@valorem-energie.com)  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

Lettre d'information - Janvier 2018  
Commune de Poucharramet

Directeur de la publication - impression :  
Communication VALOREM

Contact : [www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)